

La filière tente de rebondir et appelle à l'aide

© 24/03/2020 |  Terre-net Média

(Article mis à jour à 18h12) « Un coup de massue » : face à l'interdiction des marchés primeurs de plein air pour lutter contre la propagation du Covid-19, le secteur tente de se réorganiser pour écouler sa production et appelle à l'aide.

« **U**n travail conjoint a débuté ce soir entre Bercy, l'Agriculture, le Travail et la Santé, Marchés de France, la **FNSEA** et la Confédération générale de l'alimentation en détail », a toutefois tenu à rassurer un porte-parole du ministère de l'économie. L'idée consiste à établir un « protocole de bonnes pratiques pour les marchés » pour « sécuriser les flux » et inciter ainsi les maires à « plaider auprès du préfet l'ouverture de tel ou tel marché », ajoute Bercy.

Après la fermeture des restaurants et des cantines, l'étau se resserre autour des producteurs qui ne pourront désormais plus non plus écouler leur marchandise sur les marchés. « Même si nous nous attendions à ce qu'il y ait des dispositions de prises (...), nous avons quand même grand espoir que les marchés puissent continuer », a déclaré mardi sur France Inter Monique Rubin, présidente de la Fédération nationale des marchés de France.

La décision du gouvernement de fermer dès mardi les marchés de plein air est un « coup de massue », selon elle : « Voilà tout un pan qui s'effondre et je peux vous assurer que je ne sais pas quelles seront les aides de ces métiers, mais il va falloir qu'on les voie arriver à grand pas. » « On ne peut pas nous demander de continuer à produire pour nourrir les gens et ensuite nous interdire de vendre », a protesté la Coordination rurale, qui suggère que les marchés se tiennent sur « des installations sportives » afin de « faire respecter les gestes barrières ».

D'autant que les supermarchés seuls ne « suffiront pas » à nourrir tout le monde, « sachant que leurs centrales d'achat ferment faute de personnel et d'approvisionnement espagnol », a estimé Serge Bousquet-Cassagne, président de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne. La mesure fait partie de la réponse du gouvernement à la demande de nombreux médecins d'imposer des dispositions plus strictes face à une épidémie qui se propage et a tué 860 personnes en France, selon le dernier bilan. L'exécutif a toutefois laissé la porte ouverte aux dérogations, notamment lorsque le marché est « le seul » moyen d'avoir « accès à des produits frais ».

À lire > [Fermeture des marchés de plein air : « une catastrophe économique », dit le secteur](#)

« On ne capitule pas », a réagi sur RTL Christiane Lambert, la présidente du syndicat agricole majoritaire FNSEA, qui a déjà envoyé à tous ses départements « un guide de bonnes pratiques » avec des « mesures pour éloigner des étals et exposants, créer des barrières et des gestes barrières », afin de tenter de rouvrir les marchés. En attendant, les acteurs concernés cherchent des solutions d'appoint. « Les gens vont essayer de vendre leur stock directement, mais ça ne va pas durer », a commenté auprès de l'AFP Christel Teyssedre, présidente de Saveurs commerce, une fédération de syndicats de primeurs regroupant 12 000 commerçants artisans en fruits et légumes, dont la moitié exercent sur les marchés en France.

« Les producteurs ont une production à écouler, il va bien falloir trouver une solution », a-t-elle ajouté, déplorant que les enseignes de grande distribution, qui restent ouvertes, tirent leur épingle du jeu.

À voir aussi :

- > [L'alimentation, nerf de la « guerre » contre le virus](#)
- > [Travailleurs agricoles - Avec le coronavirus, certaines filières risquent de manquer de bras](#)

La grande distribution se positionne

Le Comité national des appellations d'origine laitière (Cnaol) réfléchit aussi à différentes solutions, notamment à la vente en directe, pour aider les producteurs à vendre fromages, beurres et crèmes AOP. Les réseaux de proximités (marchés et crèmerie) représentent 12 % à 15 % des ventes de ces produits labellisés, mais pour certains producteurs fermiers et PME, il s'agit du principal canal de distribution. « Le commerce se réoriente vers la grande distribution donc on a fait des propositions » pour pouvoir vendre dans les enseignes les produits laitiers AOP, en les présentant « pré-emballés » et « pré-découpés », explique à l'AFP Michel Lacoste, le président du Cnaol. Cependant, les « échanges avec des responsables de la grande distribution » ne se sont pas encore concrétisés.

Le ministre de l'économie Bruno Le Maire a justement appelé mardi les grandes enseignes à s'approvisionner auprès des producteurs français pour les aider à faire face à la fermeture des marchés. Plusieurs d'entre elles se sont déjà positionnées. Système U va par exemple **mettre « en avant l'origine France »** sur les asperges, les fraises, qui sont des produits de saison », a indiqué sur France Inter Dominique Schelcher, le patron de l'enseigne, qui va aussi « payer comptant les factures de tous » ses fournisseurs afin de soutenir leur trésorerie. Carrefour de son côté souhaite donner un coup de pouce aux pêcheurs français. Le groupe s'est engagé « auprès de plusieurs mareyeurs (...) en garantissant des volumes et des prix d'achat sur une dizaine d'espèces majeures dont le maquereau, la sardine, la julienne ou le merlan ». De son côté, Intermarché compte communiquer pour encourager les Français « à consommer notamment plus de fraises et d'asperges françaises, ainsi que de poisson issu de la pêche fraîche française ».

Retrouvez également > [Dans le Sud, le cri d'alarme des producteurs de fraises et d'asperges](#)

